

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	MaPrime Rénov'Bleu	MaPrime Rénov'Jaune	MaPrime Rénov'Violet	MaPrime Rénov' Rose
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid en Métropole et Outre-mer	1 200 €	800 €	400 €	-
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	-
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	5 000 €	4 000 €	3 000 €	-
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	11 000 €	9 000 €	6 000 €	-
Chauffe-eau solaire individuel (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	4 000 €	3 000 €	2 000 €	-
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	-
Partie thermique d'un équipement PVT eau (hybride)	2 500 €	2 000 €	1 000 €	-
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	1 250 €	1 000 €	500 €	-
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	1 250 €	1 000 €	750 €	-
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	-	-	-	-
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	-	-	-	-
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	1 250 €	750 €	500 €	-
Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	-	-	-
Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	-	-	-
Pompe à chaleur air-air	-	-	-	-
Équipements solaires hybrides	-	-	-	-
Pompe à chaleur dédiées à la production d'eau chaude sanitaire	-	-	-	-
Isolation des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m ²)	-	-	-	-
Isolation des murs par l'intérieur	-	-	-	-
Isolation des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	-
Isolation des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	-
Isolation des combles perdus	-	-	-	-
Isolation d'un plancher bas	-	-	-	-
Isolation des parois vitrées en remplacement de simple vitrage	100 €/ équipement	80 €/ équipement	40 €/ équipement	-
Audit énergétique hors obligation réglementaire	500 €	400 €	300 €	-
Ventilation double flux	2 500 €	2 000 €	1 500 €	-
Ventilation mécanique simple flux	-	-	-	-

Reste à charge*	10%	25%	40%	60%
-----------------	-----	-----	-----	-----

* Ces montants peuvent varier en fonction du reste à payer, minimum imposé toutes aides déduites

** Plafonnement de l'aide à 100 m² de surface prise en charge

**PLAFONDS DE RESSOURCES ÎLE-DE-FRANCE (75-77-78-91-92-93-94-95)
AU 1ER JANVIER 2026**

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	24 031 €	29 253 €	40 851 €	supérieur à 40 851 €
2	35 270 €	42 933 €	60 051 €	supérieur à 60 051 €
3	42 357 €	51 564 €	71 846 €	supérieur à 71 846 €
4	49 455 €	60 208 €	84 562 €	supérieur à 84 562 €
5	56 580 €	68 877 €	96 817 €	supérieur à 96 817 €
par personne supplémentaire	+ 7 116 €	+ 8 663 €	+ 12 257 €	+ 12 257 €

**PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER
AU 1ER JANVIER 2026**

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 363 €	22 259 €	31 185 €	supérieur à 31 185 €
2	25 393 €	32 553 €	45 842 €	supérieur à 45 842 €
3	30 540 €	39 148 €	55 196 €	supérieur à 55 196 €
4	35 676 €	45 735 €	64 550 €	supérieur à 64 550 €
5	40 835 €	52 348 €	73 907 €	supérieur à 73 907 €
par personne supplémentaire	+ 5 151 €	+ 6 598 €	+ 9 357 €	+ 9 357 €